

## Enseignements de spécialité en première

 L'enseignement de spécialité Littérature, Langues et Cultures de L'Antiquité (LLCA)





Cet enseignement s'adresse à tous les élèves ayant suivi un enseignement facultatif de langues et cultures de l'Antiquité au collège ou en seconde qui souhaiteront approfondir leurs connaissances linguistiques et enrichir leur culture générale. Il sera proposé en latin et en grec ancien.

## **PROGRAMME:**

Les programmes privilégient une approche interdisciplinaire, à la croisée des sciences humaines et sociales pour répondre aux questions légitimes qu'un lycéen peut se poser sur la société, le politique, les choix de civilisation et les grands enjeux du monde contemporain.

Les œuvres antiques servant de support à l'étude de la langue seront étudiées avec traduction et systématiquement confrontées à des œuvres modernes ou contemporaines, françaises ou étrangères, afin de développer une conscience humaniste attentive aux constantes et aux variables culturelles. Par exemple, dans l'étude du pouvoir de la parole, un discours de Démosthène ou de Cicéron pourra être comparé à ceux de Malraux ou de Barak Obama.

Cette spécialité sera ainsi un complément appréciable aux disciplines enseignées dans le tronc commun (français, histoire, géographie, philosophie) et permettra également de se constituer une culture générale solide pour les études supérieures au croisement de la littérature, des arts (théâtre, cinéma, histoire de l'art), de l'histoire et de l'anthropologie.

En classe de première, le programme propose un questionnement sur la cité, le politique et le sacré et un thème plus littéraire sur l'amour. En terminale seront abordées les interrogations philosophiques, scientifiques et religieuses. Un objet d'étude commun intitulé « Méditerranée » proposera une réflexion sur cet espace géographique et historique fondateur et son évolution.

## **EVALUATIONS:**

Les évaluations régulières et variées correspondant aux diverses activités menées en classe seront complétées par l'évaluation du travail personnel des élèves qui

constitueront au cours de ces deux années un portfolio, dossier retraçant un travail personnel de recherche ou de création à dominante littéraire ou artistique.

L'évaluation finale (en fin de première ou en terminale) offrira un choix entre une majeure « langue » et une majeure « culture » pour permettre à chacun de valoriser ses compétences. Le choix se fera au moment de l'épreuve. Le sujet sera constitué d'un corpus comprenant un texte en langue ancienne donné avec traduction et un extrait d'œuvre moderne ou contemporaine.

Les élèves qui ne poursuivraient pas la spécialité en terminale pourraient alors rejoindre l'enseignement optionnel de LCA évalué au contrôle continu avec note coefficientée.

La spécialité LLCA s'adresse donc à un public large se destinant aux études littéraires (Lettres, langues, philosophie, histoire, géographie,...) ou scientifiques (médecine, biologie, ...), ainsi qu'aux études de droit ou de sciences politiques.